



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 16 mai 2022

**ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE A SAUMONT-LA-POTERIE**

Dimanche 26 juin et 3 juillet 2022

À la suite de la démission, le 19 juin 2020 d'une conseillère municipale et l'acceptation, par le préfet de la Seine-Maritime, par courrier du 5 mai 2022 de la démission de M. Roland DEVIN de ses fonctions de maire et de conseiller municipal, les électeurs de la commune de Saumont-la-Poterie sont convoqués pour une élection partielle complémentaire dimanche 26 juin et, en cas de second tour, dimanche 3 juillet 2022.

Cette élection vise à compléter le conseil municipal de la commune pour pouvoir procéder à l'élection d'un nouveau maire.

Deux conseillers sont à élire.

Les candidats sont invités à déposer leur dossier à la sous-préfecture de Dieppe **du lundi 23 mai au jeudi 9 juin** après demande préalable de prise de rendez-vous auprès du service instructeur (02 35 06 30 55).

Les déclarations de candidatures sont obligatoires et valables pour les 2 tours du scrutin. Aucun autre mode de déclaration ne sera admis.

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex